

## **GRILLE D'HONORAIRES**

Arthur Loyd Valence

BAREME POUR LES PROFESSIONNELS AU 01/01/2025

# LOCATION

BAIL COMMERCIAL	30% (1)	15% preneur 15% mandant
BAIL COURTE DUREE	20% (1)	10% preneur 10% mandant
REDACTION DE BAIL SANS NEGOCIATION	80% (2)	
CESSION DE DROIT AU BAIL	10 % (3)	
CESSION DU FOND DE COMMERCE	10 % (3)	
LOCATION AVEC DROIT D'ENTREE	30% (1)	15% preneur 15% mandant
	5 % (4)	

<sup>(1)</sup> HT du loyer annuel de base HT et HC répartis entre le preneur et le mandant

## **VENTE**

AVEC UN MINIMUM DE 4.000,00 € HT		MANDAT NON EXCLUSIF	MANDAT EXCLUSIF
MONTANT < 100.000 €	10 % (1)	Charge vendeur	5% vendeur 5% acquéreur
MONTANT ENTRE 100.000 € ET 200.000 €	8 % (1)	Charge vendeur	4% vendeur 4% acquéreur
MONTANT ENTRE 200.000 € ET 300.000 €	7 % (1)	Charge vendeur	3,5% vendeur 3,5% acquéreur
MONTANT ENTRE 300.000 € ET 1.000.000 €	6%(1)	Charge vendeur	3% vendeur 3% acquéreur
MONTANT > 1.000.000 €	5 % (1)	Charge vendeur	2,5% vendeur 2,5% acquéreur

<sup>(1)</sup> HT du prix de vente HT et HD

### **AVIS DE VALEUR**

Entre 500 € HT et 3.000 € HT en fonction de la surface et de la complexité du bâtiment

### ACCOMPAGNEMENT CONSEIL ASSISTANCE PORTEUR DE PROJET IMMOBILIER

Nous consulter



<sup>(2)</sup> HT du loyer annuel de base HT et HC avec un minimum de 800 € HT à la charge du demandeur

<sup>(3)</sup> HT du prix de vente HT à la charge du cédant avec un minimum de 4.000,00 € HT

<sup>(4)</sup> HT du droit d'entrée HT à la charge du preneur